

## Procès-verbal – Séance du 12 juillet 2016

Date de convocation :  
08 juillet 2016

Nombre de membres:  
en exercice : 19  
présents : 16  
procurations : 3  
votants : 19

L'an deux mil seize, le 12 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bruno GICQUELLO, Maire.

**Etaient présents** : M. GICQUELLO, Maire, M. LEMBELEMBE, 1<sup>er</sup> adjoint, M. GUILLEMOT, 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme LE LIEVRE, 4<sup>ème</sup> adjointe, M. LE BRUN, 5<sup>ème</sup> adjoint, Mmes BROOK, HAVART, OGER, LHOPITALIER, LE SAUTER-LE BEL, MM. BROGARD, OUTIN, POUESSEL, Mmes GUERRET, TREGOUET, M. DANY conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** :

Mme BLANCO-HERCELIN qui donne pouvoir à M. GICQUELLO

Mme GRU qui donne pouvoir à Mme HAVART

M. KERVICHE qui donne pouvoir à Mme LE LIEVRE

**Secrétaire de séance**: M. Jean-Marc OUTIN a été élu secrétaire de séance

### ♦ 2016 – 07 – 01 : Subvention d'équilibre Musée de l'Eau et de la Pêche

Monsieur le Maire rappelle que, chaque année, la municipalité accorde une subvention de 5 000 € à la Maison de l'Eau et de la Pêche pour la prise en charge du reliquat des charges salariales, permettant ainsi de proposer la gratuité aux visiteurs.

Le Conseil municipal, à la majorité (3 abstentions : Evelyne Guerret, Michelle Trégouët et Bertrand Dany), donne son accord pour verser à la Maison de l'Eau et de la Pêche une subvention de 5 000 €.

- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 07 – 01 :

*Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire du bâtiment abritant le Musée de l'Eau et de la Pêche.*

*Michelle Trégouët indique qu'une discussion s'est engagée entre les membres de la commission tourisme au sujet de cet équipement. Elle attire l'attention sur la nécessité de rafraîchir ce local, et de réfléchir à une meilleure mise en valeur.*

*Vincent Pouëssel souligne le réel potentiel du Musée, interrogeant sur les ambitions de la municipalité à ce sujet, et sur les moyens à mettre en œuvre. Il insiste sur la réflexion qui est à organiser autour de la rénovation de ce Musée, en concertation avec l'association des pêcheurs, dès la fin de la saison.*

*Monsieur le Maire indique que le Musée a été restauré il y a quelques années, mais qu'il faudrait repenser l'aménagement intérieur. Son emplacement est stratégique et de plus en plus fréquenté. Il propose d'organiser une réunion à la rentrée avec les différents acteurs concernés. Il ajoute que des expositions pourraient être mises en place, sur des sujets tels que l'histoire de la batellerie, les tanneries...*

*Vincent Pouëssel ajoute qu'il existe de nombreux sujets à exploiter sur le thème de l'eau (les enjeux mondiaux, l'eau dans le climat...).*

*Michelle Tréguët précise qu'il existe une réelle volonté de la part de l'association, et que c'est à la commune de porter le projet.*

◆ **2016 – 07 – 02 : Association La Malestroyenne : subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire indique que l'association La Malestroyenne, nouvelle association créée cette année pour la lutte contre le cancer du sein, va organiser sa première marche / course à pieds le 30 octobre 2016.

Afin de soutenir cette cause, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à cette nouvelle association un montant de 250 € au titre des subventions exceptionnelles.

- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 07 – 02 :

*Néant*

◆ **2016 – 07 – 03 : Locaux vacants pour mise à disposition des artistes ou artisans d'art : précision sur les dates**

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la séance du 10 mai 2016, le conseil municipal avait décidé de renouveler l'opération consistant à prendre en charge le loyer de pas de portes vacants dans le centre, afin d'y installer des artistes et artisans d'art pour la saison estivale, et de fixer le tarif de location à 5 € du m<sup>2</sup>, du 1er juillet au 31 août 2016.

Aujourd'hui, il s'avère que l'un des locaux ne sera mis à disposition qu'à compter de mi-juillet.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de préciser les points suivants :

- la date de démarrage de la location des locaux pourra être décalée jusqu'au 15 juillet, pour une durée maximale de 2 mois.
- le tarif de 5 € du m<sup>2</sup> est un tarif maximum.
- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 07 – 03 :

*Néant*

◆ **2016 – 07 – 04 : Contrats aidés : modification de la répartition des postes**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, lors de sa séance du 13 janvier 2015, avait validé le recrutement de cinq agents en contrats aidés.

Le contrat d'avenir à temps complet aux services techniques se terminant le 31 août 2016, il est proposé de ne pas reconduire ce poste, et de répartir les heures de cet emploi sur des agents déjà en contrat d'accompagnement dans l'emploi à temps non complet.

Par ailleurs, il est également proposé de créer un contrat d'avenir au Pass'Temps, pour une durée de 15 heures hebdomadaires, afin de pouvoir poursuivre certaines activités proposées, et principalement en direction des écoles.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De créer un poste en contrat d'avenir, en qualité d'agent d'animation au Pass'Temps, pour une durée hebdomadaire de travail de 15 h / semaine

- D'augmenter le temps de deux postes en CAE, en qualité d'agent d'entretien aux services techniques, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 h / semaine, avec un engagement pour une durée de formation de 150 heures sur une année pour chacun de ces deux agents

La nouvelle répartition des contrats aidés est la suivante :

- Un poste en contrat d'avenir, en qualité d'agent d'animation au Pass'Temps, pour une durée hebdomadaire de travail de 15 h / semaine
  - Deux postes en CAE, en qualité d'agent d'entretien aux services techniques, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 h / semaine
  - Un poste en CAE, en qualité d'agent administratif au secrétariat des élus, pour une durée hebdomadaire de travail de 20 h / semaine
  - Un poste en CAE, en qualité d'éducateur sportif, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 h / semaine
- Commentaires et observations sur la délibération 2016 – 07 – 04 :

*Néant*

#### ◆ Informations diverses

##### - Couleurs de Bretagne

Monsieur le Maire indique que le concours Couleurs de Bretagne, qui s'est déroulé à Malestroit le 09 juillet dernier, a rencontré un franc succès.

Yannis Le Brun ajoute que cette journée s'est très bien déroulée, et que de nombreux enfants ont participé à cette édition.

##### - Fête de la Digue

Monsieur le Maire rappelle que le Comité des Fêtes organise la Fête de la Digue le jeudi 14 juillet. Il ajoute que de nombreuses animations seront proposées.

Bertrand Dany donne quelques précisions quant au déroulement de cette journée festive et aux animations.

##### - Jumelage avec Eyam

Jean Brook indique que, lors de la réunion du COJEM qui s'est déroulée la veille, la décision a été prise d'officialiser le jumelage avec la ville anglaise d'Eyam.

Elle ajoute que la délégation venue à Malestroit au mois de juin a énormément apprécié son séjour.

##### - A Dimanche au Canal

Jean Brook rappelle à l'assemblée que le pique-nique géant, qui fête cette année son 10<sup>ème</sup> anniversaire, se déroulera le 7 août prochain sur la Digue. Elle précise que cet événement avait rassemblé près de 300 personnes en 2015.

##### - Malestroit Initiatives

Jean Brook indique que Malestroit Initiatives poursuit ses visites guidées en anglais, et précise que Muriel Brizai assure en partie l'accueil des visiteurs dans le local de Malestroit Initiatives.

Evelyne Guerret suggère de relancer les randonnées nocturnes (promenades contées), et notamment durant l'automne. Jean Brook indique que Muriel Brizai, dans le cadre de son activité de guide touristique, a prévu de proposer ce type d'animation.

- Locaux mis à disposition des artistes et artisans d'art

Catherine Le Lièvre fait part à l'assemblée que 4 locaux ont été mis à disposition cet été pour les artistes et artisans d'art. Elle précise que Marc Kerviche continue de recevoir des demandes d'installation pour l'été, mais que le délai est maintenant trop court pour pouvoir leur proposer des locaux.

Elle remercie les élus ayant travaillé sur ce dossier, ainsi que les propriétaires.

Monsieur le Maire indique que certains artisans souhaitent maintenant s'installer à l'année à Malestroit. Il précise par ailleurs que Marc Kerviche travaille actuellement sur la mise en place de la Journée Européenne des Artisans Céramistes à Malestroit, au mois d'octobre.

Evelyne Guerret souligne cette excellente initiative de Marc Kerviche, d'attirer les artisans en créant des événements. Elle regrette qu'il n'y ait pas assez de locaux vacants pour les accueillir.

- Nouvelle aire de camping-cars

Monsieur le Maire indique que la nouvelle aire d'accueil de camping-cars, près de l'écluse, sera officiellement ouverte à compter du mercredi 13 juillet 2016. Il ajoute que dans ce secteur, le nouveau cheminement piétonnier "parcours de la vieille rivière" est déjà en service.

Alain Brogard précise que de nouvelles places ont été ajoutées sur cette aire d'accueil. Monsieur le Maire souligne que les camping-caristes se plaisent à Malestroit, et qu'ils font vivre le commerce local.

Michelle Trégouët est bien consciente de l'impact des camping-caristes sur le commerce, mais elle souhaite que les élus puissent réfléchir au débat qui commence à naître au sein de la population, qui s'interroge sur le bien fondé de cet accueil gratuit des camping-caristes.

Monsieur le Maire souhaite faire passer le message à la population que cette politique de développement touristique apporte un dynamisme à Malestroit durant une bonne partie de l'année, ce qui permet aux commerces de pouvoir aborder la saison basse de manière plus sereine.

Il souligne par ailleurs le coût très élevé de l'installation et de la maintenance de portiques faisant payer l'accès aux aires d'accueil, ou encore les services de vidange et de remplissage d'eau payants.

- Nurserie Numérique

Christian Guillemot indique que la Nurserie Numérique, hébergée dans des locaux communaux, vient de signer un partenariat avec Arkéa.

Il ajoute que les nombreuses visites de personnalités à la Nurserie permettent aux porteurs de projets de se présenter et d'étoffer leur carnet d'adresse, avec pour certains la perspective de nouveaux contrats.

- Généraliste Dating

Jean-Paul Lembelembe informe l'assemblée que la municipalité prépare le Généraliste Dating, organisé par l'ARS, qui aura lieu le 17 novembre 2016 à Rennes.

La commune disposera d'un stand, afin de présenter la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Le but est d'y faire venir de jeunes médecins, dans les deux cabinets actuellement vacants.

Evelyne Guerret mentionne la ville de Questembert, qui a récemment réussi à faire venir beaucoup de jeunes médecins.

Jean-Paul Lembelembe précise qu'ils sont rassurés par l'existence d'une association de professionnels de santé, ce qui est le cas dans notre MSP.

Yannis Le Brun ajoute qu'une vidéo de présentation de 60 secondes est en cours de montage, en partenariat avec Drone Act et AMA pour les prises de vues. Elle sera présentée lors du Généraliste Dating, avec une vidéo plus longue de 2-3 minutes. Une plaquette sera également élaborée afin de laisser aux jeunes médecins toutes les informations concernant Malestroit et son secteur de la santé.

- Film promotionnel

Monsieur le Maire indique que les animations estivales vont être filmées par les caméras de Drone Act, afin de réaliser un film touristique promotionnel de la ville de Malestroit.

Christian Guillemot informe que cette entreprise, hébergée à la Nurserie Numérique, vient de signer une convention avec le SDIS afin de pouvoir réaliser des prises de vues aériennes lors d'interventions sur des feux, des recherches de personnes...

Il ajoute qu'une démonstration de drones et de lunettes connectées a récemment eu lieu à l'usine Entremont, avec le SDIS, ce qui a démontré l'intérêt de ces équipements dans le domaine des secours.

- Villes et villages Fleuris

Agnès Havart a reçu le jury pour le concours des villes et villages fleuris. Le résultat n'est pas encore connu pour le moment. Le point négatif pour Malestroit demeure la place Queinsec.

◆ **Ouverture à toutes propositions**

- Nouvelle grande intercommunalité : compétence sociale

Evelyne Guerret fait part de son souhait que Malestroit soit le moteur, dans la nouvelle intercommunalité, dans le domaine du social. Elle demande à ce qu'un groupe de travail soit constitué afin de travailler en amont sur ces questions. Elle précise que Malestroit doit faire valoir son savoir-faire dans ce domaine, et poser des jalons dès à présent.

Michelle Trégouët demande si Malestroit est représentée dans les différentes commissions se réunissant actuellement en vue de la préparation du regroupement.

Monsieur le Maire indique qu'effectivement, des représentants de Malestroit font partie de certaines commissions. Il ajoute que le délai pour la mise en commun des compétences est de deux ans.

Monsieur le Maire confirme qu'il est important que Malestroit ait un rôle dans cette grande intercommunalité, et notamment dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la santé et du social.

Il donne pour exemple le portage des repas, qui pourrait être mutualisé, en créant une cuisine centrale à Ruffiac, qui bénéficie d'une position centrale.

Christian Guillemot revient sur le nombre de délégués communautaires malestroyens, qui sera de 3 sur un total de 45, ce qui est réduit.

Michelle Le Sauter - Le Bel précise qu'elle était représentée par Agnès Havart à la réunion de la commission thématique du 20 juin dernier, organisée dans le cadre du regroupement de communautés, et que seul l'aspect gérontologie a été abordé.

Evelyne Guerret demande à ce que des questions puissent être préalablement préparées, dans un groupe de travail, pour la prochaine réunion de cette commission.

Monsieur le Maire ajoute que le chargé de mission du Foyer-Logement / CCAS, Monsieur Patrick Buessler-Muela, s'est récemment vu confier la mission de travailler sur cet aspect de CIAS élargi au niveau intercommunal.

Christian Guillemot précise qu'actuellement, de nombreux sujets majeurs sont à traiter en même temps dans la nouvelle intercommunalité, et que Malestroit fera en sorte d'être présent, y compris au sein de l'exécutif restreint à venir.

Vincent Pouëssel indique que le recensement des fonctionnements des trois communautés de communes actuelles permettra de déterminer quels sont les points communs et les divergences, et que la phase de décision interviendra ultérieurement.

Evelyne Guerret insiste sur le fait que le vieillissement de la population est un sujet très important, et qu'il faudra savoir de quelle manière le gérer.

Jean-Paul Lembelembe fait part de son impression qu'aujourd'hui, le statut de l' élu revient souvent simplement à avoir le pouvoir, et que des élus peuvent avoir le pouvoir sans avoir les compétences liées. Il faut garder à l'esprit que c'est l'intérêt commun qui doit primer, et qu'il est donc important que tous les élus travaillent dans ce sens.

Christian Guillemot indique que le choix du mode de formation du nouvel exécutif sera déterminant. En effet, soit les élus actuels tenteront de conserver un poste ou négocieront des votes et des postes, soit le choix se portera sur des délégués en fonction d'un réel projet s'appuyant sur les compétences de chacun. Il fait part de son doute sur la méthode qui sera effectivement retenue.

Monsieur le Maire ajoute que chaque élu doit garder en tête qu'il n'est que de passage, et qu'il doit tout faire pour œuvrer pour ses concitoyens et pour l'avenir, en écartant toute notion de pouvoir.

Il conclut en soulignant que la question de fond est de savoir ce que les élus souhaitent pour leurs aînés. Il précise que le Conseil Départemental souhaiterait voir les CIAS se développer sur le territoire.

---

**L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire a remercié la presse et le public de leur présence et leur a souhaité une bonne fin de soirée.**